



L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LE MOUVEMENT DES IDÉES
25^{ème} colloque ADDES, 22 octobre 2013

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ROUMANIE
DIMENSIONS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET SPATIALES
D'UN OBJET D'ÉTUDE ÉMERGENT

Emmanuel Bioteau
Université d'Angers, ESO

Alexandru Dragan
Université de l'Ouest de Timisoara

Pascal Glémain
Université de Rennes 2

Avec la collaboration de Karine Feniès-Dupont
CRESS Pays de Loire

avec le soutien de la

FONDATION
CREDIT COOPERATIF
FONDATION D'ENTREPRISE



**Dimensions économiques, sociales et spatiales d'un objet d'étude émergent en Roumanie.
L'*Economia Socială* à l'épreuve des écrits, des discours et des faits.**

par

Emmanuel Bioteau, Pascal Glémain, Alexandru Dragan, Karine Féniès-Dupont

Résumé : Le concept d'Economie Sociale (*Economia Sociala*) a depuis peu fait son apparition en Roumanie. Il a été d'abord promu par l'analyse scientifique. Il est aujourd'hui proposé dans des textes législatifs. Quelques acteurs, également, s'en emparent. Cette promotion récente s'inscrit dans une double logique politique, de conformation aux directives européennes, et de représentation du secteur dans la vie publique. Au travers de ce concept, ce texte cherche à saisir l'évolution récente des notions associées à l'économie sociale, et à comprendre quelles sont les spécificités d'une économie sociale « à la roumaine ». Pour cela, la mobilisation de points de vue d'acteurs quant à l'utilité de la terminologie économie sociale, au sens qu'ils lui donnent et à son impact potentiel, renseigne quant au futur possible du développement de l'économie sociale en Roumanie.

Mots clés : Economie Sociale, Roumanie, Emergence, Consolidation, Représentations

« *L'adhésion à l'Union Européenne a constitué un acte politique d'une importance majeure, mais aussi un pas qui marque l'évolution de toute l'économie roumaine* » (Spulbar 2005, p.141). Au-delà d'une simple *perestroïka* au niveau macroéconomique et social, en Roumanie comme dans d'autres pays dits « en transition » ou « en émergence », « *les pistes de l'économie sociale sont de plus en plus évoquées pour relever les grands défis contemporains, en particulier la crise de l'emploi et de l'Etat-providence dans les pays industrialisés et les problèmes liés aux ajustements structurels de la plupart des économies en développement. On attend de l'économie sociale qu'elle apporte une contribution substantielle à la résolution de ces crises, même si la manière de la désigner diffère grandement selon les pays* » (Defourny et Develtere, 2006). Qu'en est-il réellement dans les ex-Pays d'Europe Centrale et Orientale ? En Roumanie, en particulier, quels sont les potentiels de l'Economie Sociale à répondre aux problématiques socio-économiques du moment ?

Notre réflexion s'inscrit dans la perspective d'une meilleure compréhension des dynamiques du Secteur Non-Profit en Roumanie (*Not-For-Profit Sector*), soit de ce que nous qualifions en France d'Economie Sociale. Le constat que nous dressons est celui d'un objet en voie de consolidation au niveau théorique. Le concept d'Economie Sociale apparaît pour la première fois en 2002, dans la loi HG 829/2002 concernant le Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale. Ce concept est assimilé à un principe qui vise à la construction d'une société inclusive. Dans ce document, l'Économie Sociale est vue à la fois comme une « *activité économique [...] qui inclus des objectifs de type sociaux* », et également comme un « *programme d'aménagement de l'infrastructure et territorial* ». Dès lors, l'approche bi-disciplinaire économie / géographie qui est la nôtre apparaît pertinente.

Nous proposons par ce texte de saisir l'évolution récente des notions associées à l'économie sociale ainsi que du concept lui-même. Cette démarche nous amène dans un premier temps à chercher à comprendre quelles sont les spécificités d'une économie sociale « à la roumaine ». Pour cela, la mobilisation de points de vue d'acteurs quant à l'utilité de la terminologie économie sociale, au sens qu'ils lui donnent et à son impact potentiel, renseigne quant au futur possible du développement de l'économie sociale en Roumanie, dans une perspective analytique : quant à la lecture qui en faite au niveau local, quant à quelques usages et pratiques en économie sociale et quant à d'éventuelles distorsions entre les définitions scientifique et législative d'une part, et la lecture des acteurs « de terrain » d'autre part.

Ainsi, nous constatons des dynamiques d'Economie Sociale contrastées, qui nous conduisent à nous inscrire dans un second temps dans une perspective diachronique : les terminologies n'ont pas évolué depuis plusieurs décennies mais leurs significations et ce qu'elles portent ont connu de

profonds bouleversements. La coopérative d'aujourd'hui n'est pas celle de l'époque communiste. Mais cela est-il lu et compris des acteurs, des habitants ? C'est pourquoi nous interrogeons également, au final, la capacité de l'Economie Sociale roumaine à faire modèle pour un autre développement territorial et humain.

1. L'*Economia Sociala* en Roumanie : une clarification scientifique et une légitimité socioéconomique à trouver.

Nous proposons ici un état des lieux préalable des publications concernant les différents items que sont l'Economie Sociale et Solidaire, le Tiers-Secteur, le Secteur Non-Profit. Nos recherches thématiques ont aussi considéré les différents statuts juridiques possibles en Roumanie comme dans les ex-PECO (associations, formes coopératives ou mutualistes, fondations, ONG...). Notre constat est celui d'une pluralité d'approches – et de définitions – de l'Economie Sociale en Roumanie, qui nécessite une clarification préalable.

1.1. Avec l'étude du Johns Hopkins CNP : une première sensibilisation scientifique à l'ES roumaine.

Jusqu'aux années 1990 l'essentiel des études portant sur le Tiers Secteur en Europe concernait soit une famille (associations ou coopératives, abordées séparément) soit un secteur économique. Rares étaient les travaux confrontant les dynamiques de l'ensemble du Tiers Secteur. Rares également sont les travaux qui considèrent les ex-PECO dans la dynamique d'émergence de l'Economie Sociale en Europe. Il faut attendre en Europe comme ailleurs la publication des travaux du Johns Hopkins Comparative Non-profit Sector Project (CNP) (1995). La méthodologie du CNP permet de dérouler une même grille d'analyse malgré les différents contextes étatiques. Il s'en suit la capacité de dresser des tableaux convenant à des comparaisons interétatiques, intersectorielles ou encore entre statuts juridiques (les familles).

Dans le prolongement des travaux du Johns Hopkins CNP, l'ouvrage édité par Stephen P. Osborne (2008), *The Third Sector in Europe. Prospects and Challenges* alloue ainsi une première partie à la société civile et à ses rapports avec le Tiers Secteur. Cette approche prolonge celle de différents auteurs qui, à l'instar de Pirotte sur la Roumanie principalement (2008) ou Czike et Kuti sur l'intégration sociale via les actions caritatives en Hongrie (2006) ont pu s'interroger sur le rôle des réseaux internationaux d'ONG (principalement des fondations) dans le développement d'une conscience collective et d'engagements individuels dans l'action sociale ou solidaire en Roumanie.

Ces travaux s'inscrivent plus globalement dans une dynamique de recherche amorcée à la fin des années 1990, portant sur les contributions potentielles de l'ES à la réactivation de dynamiques socioéconomiques de proximité dans les ex-PECO. L'attrait de la grille déployée par le Johns Hopkins CNP et appliquée dans l'étude menée par Saulean et Epure (rapport rendu en 1998), est de permettre un comparatif avec les Etats voisins. Toutefois, le travail ainsi mené renseigne à la fois peu sur les dynamiques internes, ou seulement à échelles macro et méso, et peu sur les organisations qui portent le « modèle » d'économie sociale roumain, entreprises et établissements bancaires et financiers (Glémoin *et al.*, 2013). Qu'en est-il d'échelles plus fines, et d'indicateurs portant sur les contributions directes et indirectes de l'ES roumaine au développement économique et social local ? Qu'en est-il également de différences zonales (ou régionales) à la fois dans les rythmes de développement (ou de déclin) de l'ES et dans les mesures de soutien politique ou de politiques publiques à ce secteur ?

1.2. Une production scientifique consacrée aux ONG et à l'émergence d'une société civile.

Suite aux événements de 1989, l'attention internationale s'est focalisée sur les problèmes économiques, sociaux et politiques de la Roumanie, favorisant l'implantation de réseaux internationaux d'ONG dans le pays, et l'émergence d'une nouvelle définition de l'ES ; non plus uniquement comme relais local de la politique économique de l'Etat communiste mais également en tant que tissu d'initiatives à visées non-profit. D'où une confusion constante entre ES et ONG, et entre secteur non-profit et actions sociales. Mais d'où également le risque de confusions immédiates entre statuts d'ONG et Etat, comme l'illustre l'exemple mobilisé par Marit (1991, 62), signalant que, face aux problèmes d'abandon des enfants, « *aujourd'hui, les ONG ont mis en place, avec l'aide du Parlement européen et en coordination avec le gouvernement roumain, un plan d'urgence pour ces enfants* ».

Partant de ce contexte, Balogh (2008, p. 53-66), traite la démocratisation des ONG au travers de 3 grandes étapes correspondant aux cycles politiques, en concluant que la première (1990-1995) a été la plus difficile pour les OES en raison d'un manque de connaissance du secteur public envers ce secteur, et d'un manque de légitimité de ce dernier. Il nous semble toutefois qu'une division parallèle au cycle politique n'est pas totalement pertinente : nous ne notons pas de grandes différences de soutien et de reconnaissance par les gouvernements roumains successifs.

La principale difficulté des ONG réside plutôt dans leur difficulté de financement. Ainsi, pour Pirotte (2008), le manque de confiance dans ces institutions, qui naît de la mobilisation de

l'argument de solidarité durant la période communiste à des fins peu démocratiques, explique à la fois leur difficulté à mobiliser des fonds et à constituer une société civile active, comme elle permet de comprendre la réticence de certains élus à apparaître à leurs côtés. Notons également que « *les grosses ONG sont dépendantes à 100 % de leurs bailleurs de fonds et sont dans l'incapacité d'obtenir d'autres fonds privés. Dans ces conditions, le rapport entre bailleurs et ONG prend la forme d'un rapport de subordination à distance, les dirigeants venant rarement sur place* » (Heemeryck, 2011).

1.3. La définition du périmètre de l'ES roumaine : un chantier en cours.

Au-delà de cette problématique d'image et d'efficacité des ONG à faire émerger des dynamiques collectives, il se pose à travers elles un problème relatif au périmètre de l'économie sociale roumaine qui recouvre également d'autres statuts : coopératives et (du point de vue de la législation en place) syndicats. Nous pouvons à ce sujet rappeler l'étude sur le management des ONG de Străiescu (2007) qui questionne l'ensemble de l'ES sous l'angle d'un Tiers-Secteur en structuration, ou la thèse de Podoreanu (2011) concernant le régime juridique des coopératives. De même, un travail concernant les valeurs, les principes et des stratégies de développement des coopératives, a été récemment réalisé par Crişan (2010 et 2012).

Selon le Ministère du Travail, de la Famille et de la Protection Sociale (Rapport Ministériel, 2010), deux types de structures juridiques co-existent dans la sphère de l'Économie Sociale : des organismes spécifiques à l'ES (Organisations non-profit - ONG, Caisse d'Aide Réciproque - CAR, Coopératives de crédit et Sociétés coopératives) et d'autres formes d'organisations pertinentes pour l'ES au sens de la loi roumaine, qui dès lors incluse l'entreprise sociale comme étant l'une des composantes de l'ES (Unités protégées autorisées – UPA, Institutions financières non-bancaires – IFN, PME et sociétés commerciales (Document 1).

Cette approche législative témoigne de la présence des deux traditions d'ES : la philanthropie au sens nord-américain, et l'économie sociale de tradition européenne, telle que définie en France. Notons également à l'instar de Cruceru (2009) que des confusions se font jour au sujet des définitions de l'Economie Sociale. Ainsi dans de nombreux ouvrages et articles, faute de données statistiques (publiques) adaptées, l'ES ne peut être traitée que parmi l'ensemble des initiatives ne relevant pas de l'action économique publique¹. L'économie sociale roumaine, pour

¹ Pour exemples, indiquons les travaux suivants : Pauna (2000), Mureşan (2003), Vîrjan (2005), Cristescu (2011). Leur but principal ou secondaire est de traiter le secteur de l'ES, mais faute de données fiables, leurs contenus se limitent au secteur privé (!). Jamais le secteur de l'ES ne peut être abordé en tant que tel. Nous avons également

établir un parallèle avec le Tiers Secteur « à la française » des années 1970, n'est ni Etat, mais est-il « ni marché » ?

Document 1. Panorama des formes d'organisations de l'Économie Sociale en Roumanie.

Les différents organismes de l'Économie Sociale	Réglementation en vigueur
A. Des organismes spécifiques à l'ES	
<i>Organisations non-profit (ONG)</i>	O.U.G. 26/2000
• Associations	O.U.G. 26/2000
• Fondations	O.U.G. 26/2000
• Fédérations et syndicats (unions, coalitions)	O.U.G. 26/2000
<i>ONG sous forme de Caisse d'Aide Réciproque (CAR)</i>	
• Caisse d'Aide Réciproque pour les Salariés (CARS)	O.U.G. 26/2000, L112/1996
• Caisse d'Aide Réciproque pour les Retraités (CARP)	O.U.G. 26/2000, L540/2002
<i>Coopératives</i>	
Coopératives de crédit	O.U.G. 97/2000, L 200/2002
Sociétés coopératives de niveau 1	L1/2005
• Sociétés coopératives meșteșugărești (d'artisanat)	L1/2005
• Sociétés coopératives de consommation	L1/2005
• Sociétés coopératives de valorificare (capitalisation)	L1/2005
• Sociétés coopératives agricoles	L1/2005
• Sociétés coopératives d'habitat	L1/2005
• Sociétés coopératives de pêche	L1/2005
• Sociétés coopératives de transports	L1/2005
• Sociétés coopératives forestières	L1/2005
Sociétés coopératives de niveau 2 (unions nationales ou départementales)	L1/2005
B. D'autres formes d'organisation pertinentes pour l'ES ? (Entrepreneuriat social)	
Unités protégées autorisées (UPA)	L 448/2006, HG268/2007, L 207/2009, O 1372/2010
Institutions financières non-bancaires (IFN)	L 93/2009
Certaines PME	

* Ce tableau est une adaptation de l'approche proposée par le Johns Hopkins CNP, et considère l'émergence d'un débat sur l'entreprise sociale.

Source : *Législation roumaine et L'Atlas de l'Economie Sociale* » (2012)

Nous remarquons également des changements législatifs favorables à la création de nouvelles structures, comme les Unités Protégées (visant à favoriser l'emploi de personnes handicapées), mais aussi la définition d'un nouveau cadre législatif pour les coopératives et ONG, ainsi que pour les organismes de microcrédit.

rencontré des situations de confusions, comme dans d'article « Which is the evolution of the Third economic sector in the context of economic crisis in Romania ? » (Rabotnu, 2009), dans lequel les auteurs parlent du Secteur tertiaire... et non pas du Tiers Secteur.

Les nouvelles formes d'organisations de l'ES (Unités Protégées, Institutions Financières Non-bancaire) ont souvent été associées à différentes formes d'ingénieries financières situées à la limite de la loi, pratique très répandue ces deux dernières décennies. Il existe bien sûr des exceptions, telles que : Patria Credit. Née en 1996, Capa Crédit a été créée, rappelons-le, par l'American Enterprise Fund de Roumanie (RAEF) et MEDA. Elle avait pour objectif le soutien au microentrepreneuriat dans une perspective de développement local, en particulier en milieu rural². En 2004, à l'issue d'une évolution juridique, elle est devenue une société par action Capa Finance. En 2007, elle a été revendue à un groupe d'investisseurs du RAEF, et est devenue Patria Crédit. Patria Crédit répond donc du « nouveau » droit écrit roumain, et bénéficie du soutien du Fonds Européen d'Investissement dans le cadre du programme Progress soutenant le microfinancement en Europe. Avec cet exemple emprunté à la microfinance, nous constatons que sans un soutien politique (financier, crédibilité, partenariat), ces nouvelles organisations restent peu connues et visibles par et dans la société roumaine. Enfin, il est important de préciser que le concept même d'Économie Sociale n'est que très peu connu et quand il l'est, il est associé à l'aide sociale, à l'aide à la personne, etc. donc à des activités traditionnelles de solidarité obligatoire qui, selon la population, doivent être à la charge de l'État.

2. Des dynamiques d'Economie Sociale contrastées : s'inscrire dans une perspective diachronique.

La Roumanie d'aujourd'hui offre un visage bouleversé par rapport à ce qu'il était il y a vingt ans. Ainsi, si les terminologies n'ont pas évolué depuis plusieurs décennies, leurs significations et ce qu'elles portent ont connu de profonds bouleversements. Quelles conséquences cela a-t-il sur l'utilité supposée, reconnue par les acteurs et les habitants, des organisations d'économie sociale en Roumanie ?

L'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne induit une certaine stabilité, un développement plus soutenu étant néanmoins cessé dans un contexte perpétué de crise économique et politique. Les déséquilibres régionaux ou les écarts de développement entre villes et campagnes sont dus à différents facteurs parmi lesquels : des histoires différenciées entre régions, la présence des groupes minoritaires, une industrialisation tardive des villes et une modernisation récente des campagnes et, des modèles économiques de solidarité singuliers.

² Rapport annuel de l'Observatoire de la Microfinance, 2010. Banque de France.

2.1. Une fragilité financière qui interroge la pérennité et la capacité à agir de l'ES roumaine.

Le secteur de l'ES ne bénéficie pas d'un cadre légal unitaire, ce qui induit des possibilités de financement différentes pour chaque type de structures considérés. Globalement, les instruments financiers mis à disposition des structures de l'ES sont les fonds européens, les fonds d'investissements sociaux et de mutuelles, les crédits et les microcrédits, pour des activités dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'inclusion sociale et du développement local. Les structures les plus stables du point de vue financier sont celles qui développent des activités économiques (coopératives, CAR), et qui peuvent bénéficier à la fois de subventions nationales ou internationales mais aussi de revenus propres. Ainsi, nous nous apercevons que les associations se retrouvent bien souvent dépendantes des fonds européens, car la pratique des subventions locales n'est pas encore très développée en Roumanie (Document 2).

Document 2. Panorama sur les sources de financement des OES.

	ONG	CAR	Coop Credit	Coop niveau 1 et 2	Coop niveau 2	Coop et unions agri- coles
Subventions, fonds nationaux ou internationaux non-remboursables				X	X	X
Fonds publics	X	X	X	X	X	X
Taux d'intérêts	X	X		X	X	
Revenus d'activités économiques	X	X		X	X	X
Donations, sponsoring	X	X		X	X	
Cotisations des membres	X	X		X	X	X
Participation au capital des membres						
Dividendes des sociétés commerciales des OES	X			X		
Crédits agricoles						X
Dépôts dans les Coop de Crédit			X			
Dépôts des membres des CAR		X				
Revenue issus de l'organisation d'événements		X				
Autres revenus	X	X	X	X	X	X

Source : Synthèse d'après *Atlasul Economiei Sociale, 2011, FDSC*

L'Institut National des Statistiques de la Roumanie comptabilise les structures de l'ES selon leur bilan comptable qui répond du système comptable continental de la France³, document déposé à la fin de l'année. Cela s'avère être un critère de distinction des OES actives dans la masse des

³ Il s'agit d'un système comptable de droit écrit, qui fait le lien entre comptabilité privée et comptabilité nationale. La comptabilité constitue à ce titre un véritable enjeu de pouvoir dans les relations entre la France et la Roumanie. Depuis 2000, la Roumanie a adopté les normes IAS-IFRS, appelant à une harmonisation comptable internationale relevant plutôt de la comptabilité anglo-saxonne (Glémain P., Working paper-Rennes2, 2013).

OES enregistrées, ainsi :

Document 3. Panorama des formes actives de l'ES : structures, finances et effectifs salariés.

2009	Nb. structures actives	Total excédent (€)	Total salariés
ONG	23100	156.975.090	109.982
-dont ONG - activités économiques	2471	57.420.872	23.551
CAR	897	16.481.670	18.999
-CAR salariés	704	9.009.967	16.275
-CAR Retraités	193	7.471.702	2.724
Coop. de crédit	65	901.863	1.419
Coop. d'artisanat	788	9.301.978	25553
Coop. de consommation	894	2.942.909	9.401
Total ES	25.744	186.603.512	163.354

Source : Synthèse d'après Atlasul Economiei Sociale, 2011, FDSC, d'après INS, 2009

Le secteur le plus actif est celui des ONG, avec 89% des structures actives, 84% de l'excédent financier et 67% des salariés parmi l'ensemble des structures actives de l'ES. De même, nous pouvons noter la vigueur financière des « ONG - activités économiques », qui représentent seulement 10% du nombre total des ONG mais 36% de leur excédent financier. Les Caisses d'Aide Réciproque (CAR) et les coopératives de crédit, même si elles ont pour objectif principal les activités financières, ne parviennent pas à dépasser 9% de l'excédent total des structures de l'ES.

Revenons sur ces deux derniers exemples.

2.2. Par les CAR, une modalité de réponse financière « réciproitaire » aux problématiques sociales ?

Les CAR sont des associations sans but lucratif (OG 26/2000) ayant pour objet social l'entraide mutuelle et l'assistance sociale et la charité (L 122/1996 Art 1, L 540/2002 Art 1). Les CAR peuvent développer des activités économiques, elles sont alors considérées comme des Institutions financières non-bancaires (IFN), des Unités Protégées (UPA) ou des Sociétés commerciales. Elles se rapprochent des sociétés de secours mutuels que nous avons connues en France. Ces dernières ont préfiguré un système communautaire de protection sociale, dont s'est

inspiré le modèle mutualiste français.

Il est important de noter que les CAR fonctionnaient déjà entre les deux guerres mondiales selon la loi régissant associations et fondations. Elles sont également antérieures au changement de régime de 1989. Ainsi, contrairement aux ONG, les autorités communistes ont encouragé les CAR à travers le vote du Décret 204/1951, selon lequel la plupart d'entre elles ont été fondées. Ces établissements connaissent actuellement un regain d'attractivité, du fait notamment de leur capacité à allouer des fonds à leurs membres adhérents (pensions complémentaires, assistance financière).

Il existe 2 types de CAR, ayant des groupes cibles différents et fonctionnant selon 2 lois distinctes : les Caisses d'Aide Réciproque pour les Retraités (CARP) et les Caisses d'Aide Réciproque pour les Salariés (CARS)

Les Caisses d'Aide Réciproque pour les Retraités (CARP), fonctionnent selon la loi OG 26/2000 et selon la loi 540/2002. Elles peuvent accorder à leurs membres des crédits remboursables avec un taux d'intérêt faible ou des aides non-remboursables suivant les situations. Les CARP fournissent aux retraités des services comme des centres de jour, des cantines sociales, des services médicaux ou des activités récréatives, culturelles, touristiques à bas prix. Des données récentes recensent dans le pays 193 CARP (Atlasul Economiei Sociale, 2011), 142 d'entre elles faisant partie de la Fédération Nationale de CAR « Omenia », qui compte aujourd'hui 1,4 million de membres (CARP Omenia, 2012).

Les Caisses d'Aide Réciproque pour les Salariés (CARS), fonctionnent selon la loi OG 26/2000 et selon la loi 122/1996. Leurs membres peuvent souscrire un emprunt auprès d'elles. Les CARS doivent présenter annuellement leurs situations financière aux Unions Départementales, aux Finances publiques et à l'Union Nationale des CARS (Lamburu, 2010). Cette dernière (UNCARSR) est composée de 39 Unions Départementales, composées à leur tour de 2377 CARS, regroupant environ 1 million de membres (www.uncar.ro). Les CARS ont un statut ambivalent Elles sont ainsi enregistrées à la fois au Registre IFN (Institutions Financières non Bancaires) de la Banque Nationale (2898 organismes en juin 2012) et au Registre National des ONG (2083 organismes en juin 2012). Par conséquent, il est très difficile de connaître le nombre réel de ces établissements, notamment en raison d'un manque de coordination statistique entre ces institutions publiques.

Ces 10 dernières années les CAR connaissent une croissance, à la fois qualitativement mais aussi quantitativement. Si les CARP restent relativement stables en nombre, leur puissance financière est passée de 200 à 500 millions de lei (monnaie roumaine) en 4 ans. Cela peut être expliqué par le vieillissement accentué et implicitement par la croissance du nombre de cotisants. En même temps, les difficultés financières de ces derniers induisent un roulage croissant du capital,

générateur de revenus au regard des taux d'intérêts pratiqués. Le nombre de CARS entre 2000 et 2009 a été multiplié par trois, ce qui s'explique par le fait qu'il y ait de plus en plus de salariés du secteur privé qui décident de se réunir, de se constituer en CAR face aux difficultés d'obtention des emprunts auprès du secteur bancaire privé. La démultiplication de ces institutions témoigne-t-elle d'une capacité à agir, localement, des organisations d'économie sociale en Roumanie ? Témoigne-t-elle également d'un renouveau de l'ES ? Regardons comment évoluent les coopératives...

2.3. A travers les sociétés coopératives : une problématique d'image commune à l'ES roumaine.

Une société coopérative est, de son côté, « *une association autonome de personnes physiques et/ou juridiques, constituée selon le consentement exprimé, dans l'objectif de promouvoir les intérêts économiques, sociaux, et culturels de ses membres coopérateurs. Ces structures sont détenues en commun par leurs membres et contrôlées démocratiquement par ces derniers, selon les principes coopératifs* » (L1/2005, art. 7, al. 1) les régissant. Parmi les principes des coopératives, notons l'association bénévole et ouverte, le contrôle démocratique de membres coopérateurs sur la coopérative, la participation économique équitable pour construire la propriété de la coopérative, l'autonomie et l'indépendance de la société coopérative, la coopération et la préoccupation pour la communauté, en agissant pour un développement durable de la communauté (L1/2005, art. 7, al. 1).

Réglémenté depuis 1887 (Condicele de comerciului), son fonctionnement est modifié depuis le décret 133/1949, qui réglemente 3 types de coopératives (agricoles, de métier et de consommation) et qui marque l'empreinte communiste, vue comme un « *modèle quasi-public de la coopération dans lequel ces organismes sont vues comme des entreprises publiques auxquelles des réglementations de gestion ont été établies par les autorités publiques* » (Rapport FDSC, 2011, 32). L'idéologie communiste considère que la propriété de la coopération est une forme de propriété collective dans une transition vers la propriété de l'État.

C'est dans ce contexte que beaucoup de terrains et d'immeubles ont été nationalisés sous forme de « patrimoine » confié aux coopératives, s'attirant la colère de la population. Organisé sous une forme pyramidale, le secteur coopératif va représenter 27-30% de l'économie nationale en 1989 (Rapport FDSC, 2011, 14). La chute du communisme va pourtant modifier le cours de l'histoire du secteur des sociétés coopératives, qui se matérialisera par une vaste palette de problèmes, la restitution du patrimoine aux anciens propriétaires, une perception publique et politique négative de ce secteur, une concurrence forte de la part du secteur privé, des divisions

internes, etc.

Les terminologies de « l'association », de la « mutualité », de la « coopération » renvoient sensiblement aux mêmes images de la dictature communiste et de la privation des biens et/ou des droits des personnes. La population roumaine parvient peu à se mobiliser dans de telles initiatives, sans que cela ne permette de présager de solidarités faibles : ces dernières ne sont simplement pas ou peu instituées.

Cette problématique d'héritage et d'image n'explique pas, seule, le relatif déclin des organisations de type coopératif ou associatif ou mutualiste ; en revanche, elle influe directement sur la reconnaissance de l'ES pour sa capacité à agir dans les territoires et auprès des habitants. Puisqu'elle renvoie à des terminologies du passé, rejetées socialement et économiquement, peut-elle être (encore) perçue comme étant à même de porter des projets communautaires ou de développement ?

3. L'*Economia Sociala* peut-elle faire modèle pour un autre développement territorial et humain ?

Hormis l'étude du Johns Hopkins CNP les travaux menés depuis la Roumanie, ou par des roumanophones, sur l'Economie Sociale en Roumanie s'amorcent réellement suite à des travaux en sociologie menés plutôt dans une approche sectorielle sur l'aide sociale, sur les groupes vulnérables et sur l'exclusion⁴. Ainsi, l'une des premières approches sur le secteur non-lucratif en Roumanie a été réalisée par Vlăsceanu (1996), dans le but de signaler le potentiel d'expansion du secteur de l'ES suivant deux perspectives : dans le domaine de l'organisation sociale, et par son impact sur la cristallisation de la société civile.

3.1. La dimension spatiale de l'ES roumaine, un chantier ouvert.

Différents organismes d'ES (aux statuts d'ONG) produisent leurs propres études et rapports concernant l'ES en Roumanie. C'est le cas de la Fondation pour le Développement de la Société

⁴ Trois revues scientifiques ont ainsi vu le jour ces dernières années : *Inovația Socială* [L'innovation sociale] à Bucarest (2009, partenariat entre l'Institut de Recherche sur la Qualité de la Vie de l'Académie Roumaine et l'Association KROSS, association think-tank en Europe de l'est et pour les Balkans), *Revista Europeană de Economie Socială* [Revue européenne d'Economie Sociale] (gérée par l'Asociația pentru Dezvoltare și Promovare Catalactica [Association pour le Développement et la Promotion « Catalactica »]) et *Revista de Economie Socială* [Revue de l'Economie Sociale] à Iași (2012, partenariat entre l'Université A.I. Cuza de Iași et l'Association Alternative Sociale).

Civile (FDSC) au travers de son Institut de l'Économie Sociale, dont l'objectif est d'informer la population sur ce secteur, de créer des bases de données et de développer une étude du secteur. Selon nos connaissances, les rapports publiés par cet institut rendent compte de perspectives qualitatives et quantitatives à l'échelle de tout le pays. Pour illustration, nous pouvons citer : « La Roumanie 2010 : le secteur non-gouvernemental ; profil, tendances, challenges » (2010), « Le mouvement coopératif en Roumanie : dimensions, performances, tendances, challenges » (2011), « L'Économie Sociale et la problématique du Troisième âge » (2011), ainsi que « L'Atlas de l'Économie Sociale » (2012), dans lequel sont publiées les premières statistiques non gouvernementales concernant le secteur de l'ES en Roumanie.

Un nouveau cadre législatif pour les ONG en 2000 (HG 26/2000) et la Loi de Transparence décisionnelle en administration publique (L 52/2003) réamorcent un développement de l'ES roumaine. En outre, l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne, en 2007, a remis au goût du jour de nombreux projets de développement social (émergence et structuration d'une « société civile » roumaine – malgré la confusion et la polysémie que suscite le terme), ou de développement économique de proximité (en milieu rural notamment), portés par les ONG. Nous identifions dès lors à la fois une augmentation quantitative et qualitative des OES sous statuts d'ONG, recouvrant associations (en Roumanie celles-ci sont proches des corporations de métiers) et fondations⁵.

Il faut attendre 2010 et la publication d'un ouvrage (référence en Roumanie) de vulgarisation (Cace *et al.*, 2010) « L'Économie Sociale en Roumanie – 2 profils régionaux » pour que soit appréhendé le secteur de l'ES roumaine de manière globale, à la fois par des descriptions statistiques de ce secteur, par une analyse des groupes vulnérables mais aussi par une approche « du régional vers le local », à travers l'exemple de deux régions du sud de la Roumanie. Cet ouvrage participe à l'une des premières approches globales, en comptant à la fois des descriptions complètes de ce secteur, une analyse des groupes vulnérables mais aussi une approche « du régional vers le local », à travers l'exemple de deux régions du sud de la Roumanie.

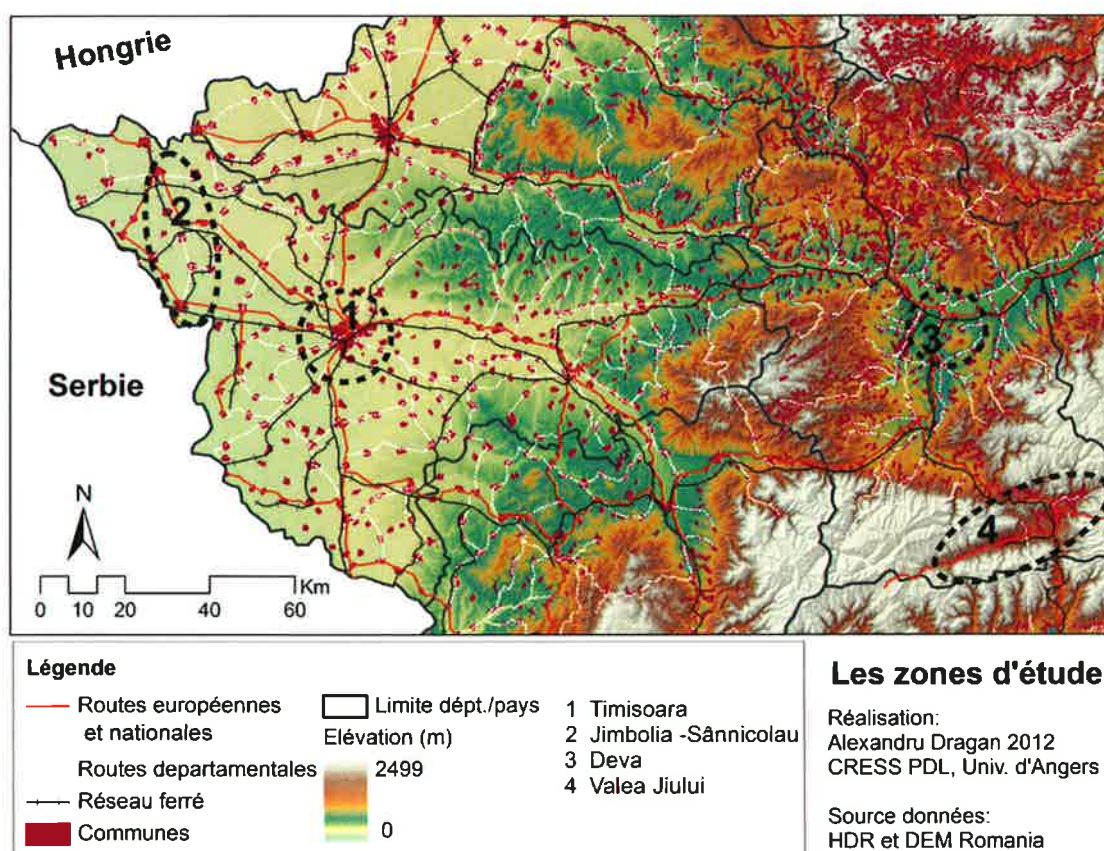
3.2. A partir des points de vue d'acteurs : peu de différences zonales, des convergences en fonction des statuts.

⁵ Heemeryck (2006), analyse la mise en place de ces lois, en concluant qu'une bonne partie des organismes publics ne savent pas encore assurer une visibilité concernant leurs actions. En 2012 il nous est possible de confirmer cette absence de visibilité, en évoquant, par exemple, la difficulté d'obtenir des données comprises dans le Registre National des ONG géré par le Ministère de la Justice. O'Brien (2009) affirme que l'environnement des ONG est marginalisé en raison de l'héritage non-démocratique qui supprime la participation et qui participe à conserver un système administratif fermé. Ce problème d'héritage non démocratique est analysé par Leš et Jeliaskova (2007, p. 189-209) qui décrivent un contexte plus ou moins homogène au sein de l'Europe postcommuniste.

Nous proposons ici une approche des points de vue d'acteurs sur la capacité de l'ES roumaine à répondre aux besoins socioéconomiques territorialisés. Nous nous appuyons pour cela sur une cinquantaine d'entretiens semi-directifs, menés en mai 2012, février 2013 et mai 2013 dans les départements (județ) de Timiș et Hunedoara.

Le choix de ces deux territoires n'est pas aléatoire (Document 4).

Document 4.



Le département du Timiș est l'un des plus importants du pays en termes de superficie et de population. Les indicateurs économiques le classent parmi les premières places au niveau national et sa ville principale, Timișoara, avec plus de 300.000 habitants en 2012 (RGP 2012, INSSE) est l'un des grands pôles de croissance de la Roumanie. La présence de minorités ethniques variées et le voisinage avec la Serbie et la Hongrie offrent de multiples opportunités de développement.

En ce qui concerne le département de Hunedoara, une bonne partie de ce territoire est encore en difficultés suite à la transition postcommuniste : la vallée minière du Jiu, qui compte 6 villes, connaît des problèmes socio-économiques majeurs (fermetures de sites miniers, déclin de la sidérurgie, pertes d'emplois industriels liées à la modernisation des outils de production, émigration). La ville de Brad, située sur une dépression minière, connaît les mêmes difficultés socio-économiques. Il en va de même pour les villes de Hunedoara et Călan, considérées comme l'un des plus grands centres sidérurgique de la Roumanie communiste. Ce département ne « bénéficie » pas d'une ville principale puissante (la ville de Deva compte moins de 70000 habitants en 2012).

Il ressort une relative concordance des réponses issues des entretiens menés dans ces deux contextes pourtant profondément différents. Ainsi, les acteurs de l'OES affirment que le secteur de l'ES commence à se développer mais dans la société roumaine cette émergence dépend de nombreux facteurs comme l'histoire, le manque d'expérience, mais aussi les tendances et influences européennes :

- « *Je crois que ce secteur est solide et bien développé mais probablement grâce aux fonds européens qui soutiennent ces pratiques* » ;
- « *Nous commençons à parler de l'ES et comme dans tous les débuts, il y a beaucoup d'enthousiasme, tout le monde veut faire de l'ES mais il y a également beaucoup de dilettantisme* » ;
- « *C'est un début. La sensibilité de la population vers ce secteur est en hausse. Il y a une ouverture et une conscience. Mais entre conscience et pratique il y a une longue route. Il faut un budget pour commencer* »⁶ ;
- « *Elle existe, elle bouge. Lentement mais elle est « virile ». Peut être qu'elle n'est pas reconnue dans le discours public mais elle est vivante, elle a un impacte dans la communauté locale, dans la vie sociale. Je vois les résultats de mon travail* »⁷.

Malgré ces signes positifs, les 40 années de communisme pèsent sur la Roumanie et peuvent être considérées comme un blocage éducationnel au détriment du développement de l'ES :

- « *Dans le communisme, c'était le truc que personne ne soit responsable, chacun*

⁶ Représentants de 3 associations de Timisoara.

⁷ Représentants d'une fondation de Jimbolia (Timis)

étant un petit morceau d'un grand engrenage. Aujourd'hui c'est pareil personne n'est responsable pour rien »⁸;

- « Il y a des difficultés par rapport à la vitesse de réaction des membres. Notre groupe cible appartient à une génération éduquée comme « je vais recevoir, je vais recevoir, j'ai mon couloir et je ne le dépasse pas »⁹.

Dans la sphère publique, le discours est diamétralement opposé. En effet, ce secteur est vu par certains représentants comme une activité de façade, peu professionnalisée :

- « Elle doit exister mais non. Il y a un manque de professionnalisme. Ces ONG existent d'une manière superficielle, rien de concret et de consistant »¹⁰;

- « Il ne faut pas du tout parler du bénévolat. Du tout ! Cela existe mais seulement quand les TV et les journaux viennent pour faire des photos »¹¹.

3.3. A partir des terrains étudiés, la confirmation de différences zonales marquées : zones rurales / zones urbaines ; plaine / montagne ; espace frontalier / Roumanie intérieure...

Le secteur de l'Economie Sociale ne bénéficie pas encore d'un statut homogène (cadre législatif unitaire, chambres consulaires), ce qui détermine aussi une statistique sectorielle, morcelée, pour ce qui concerne ses organismes. Dans ce contexte, comme il est difficile d'avoir un panorama complet sur cette problématique, nous allons traiter principalement les ONG ainsi que leur présence et poids dans le service d'aide aux personnes, dans la Région de l'Ouest.

Tout d'abord, dans la région de l'Ouest il y a 6058 ONG¹², les plus nombreuses étant présentes dans les villes principales du chaque département (voire fig. 32), avec une avance notable pour Timișoara (1638 ONG en mai 2012) et Arad (1149). Dans 6 autres villes (Reșița, Deva, Lugoj, Caransebeș et Hunedoara) le nombre des ONG est situé dans l'intervalle 100 – 500, ce qui génère une densité très faible, entre 1,6 et 6 ONG/1000 habitants.

Au niveau territorial, le nombre et la densité des ONG connaissent une forme insulaire, proportionnelle à la taille de chaque centre urbain. Si les petites villes concentrent les ONG, ne réussissant pas à diffuser un développement autour d'elles, les deux grands pôles, Timișoara et Arad, ont chacun une couronne assez homogène de ce point de vue. Dans ce contexte, il est possible

⁸ Représentant d'une association de Timișoara.

⁹ Représentant d'un CARP de Timișoara.

¹⁰ Représentant d'un établissement public de Timișoara.

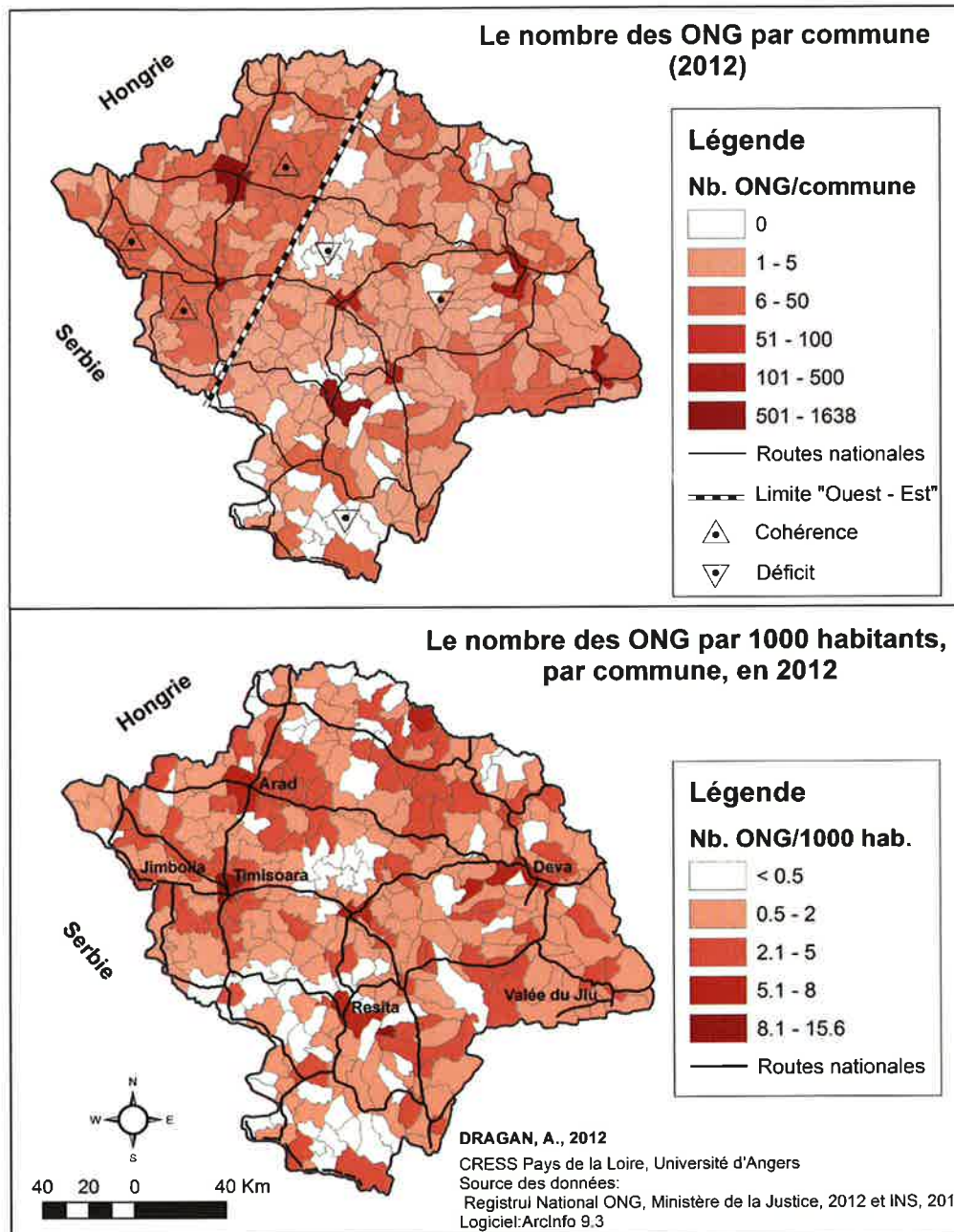
¹¹ Représentant d'un établissement public de Deva.

¹² Registre National ONG, Ministère de la Justice, mai 2012.

d'observer un territoire plus cohérent et homogène dans *la partie ouest de la région*, par rapport au reste du territoire (voire « Limite Ouest-Est »), fait dépendant de plusieurs facteurs :

- L'ouest de la région est un territoire géographiquement homogène (la Plaine de l'Ouest), polarisé directement par les deux villes, le transfert des idées et des pratiques étant développé principalement et premièrement dans cette espace ;
- Certains projets développés par des OES se sont localisées dans l'espace périurbain, en raison de couts moins chers : facilités fiscales, prix du foncier plus faible etc. Cela explique que des communes rurales proches de Timisoara ou Arad compte plus des ONG que d'autres villes d'ailleurs (les villages de Dumbrăvița – 41 ONG, Vladimirescu – 25, Ghiroda – 14 etc.).

Document 5. Distribution des ONG dans la Région de développement Ouest, en 2012.



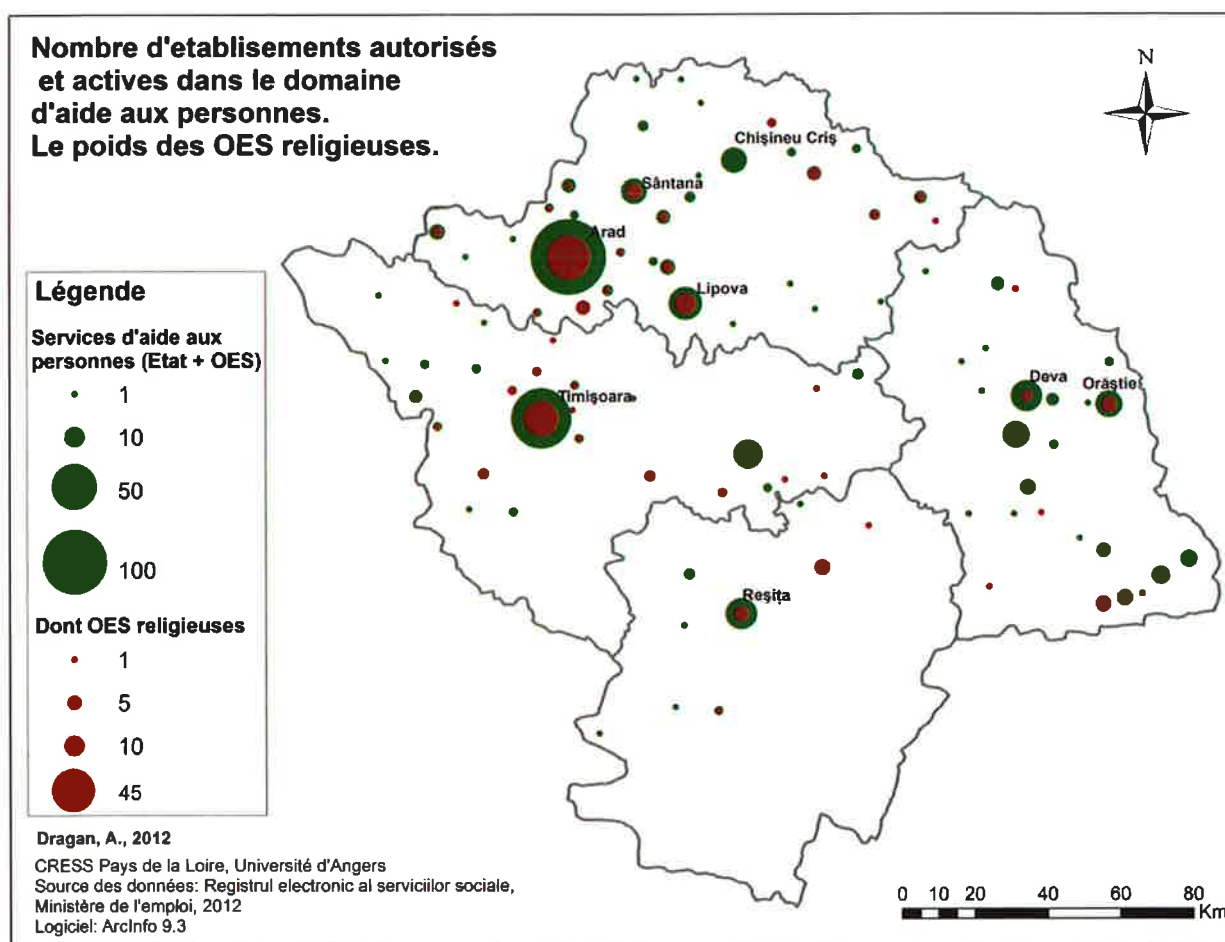
- Dans l'Ouest, toujours, nous notons la présence de plusieurs petites villes qui, groupées avec des villages bien peuplés¹³, donnent une consistance démographique remarquable à cet espace ;
- Cet espace connaît, généralement, un développement économique supérieur par rapport à l'Est¹⁴, le décalage étant encore plus visible après la chute du communisme : les villes mono-industrielles n'étant pas parvenues à résoudre leurs problèmes ;
- Enfin, il s'agit d'une zone de frontière avec la Serbie et l'Hongrie. L'ouest de cette région a toujours connu une diversité ethnique et religieuse considérable

¹³ Rey et al., 2007.

¹⁴ INS, 2012, Rey et al., 2007.

Même si aujourd'hui cette mixité est fortement atténuée, il subsiste des situations de rapports spécifiques : par exemple comme lorsque des Allemands ayant quitté la Roumanie sont revenus après la chute du communisme pour soutenir certaines OES engagées dans l'aide aux personnes. Ce fait est bien visible dans le domaine d'aide aux personnes où les OES religieuses (catholiques ou protestantes, souvent soutenues de l'étranger) ont un rôle très important. Dans certaines situations, ces dernières dépassent en nombre de l'établissement d'aide aux personnes (orphelinats, maisons de retraites, assistance sociale, médicale, éducationnelle, etc.), la totalité des autres structures similaires gérées par l'État, par des entreprises privées ou par d'autres OES (Document 6). Ce constat n'est pas le cas des départements de Hunedoara ou Caraş-Severin, où l'État reste souvent le seul assurant ces services.

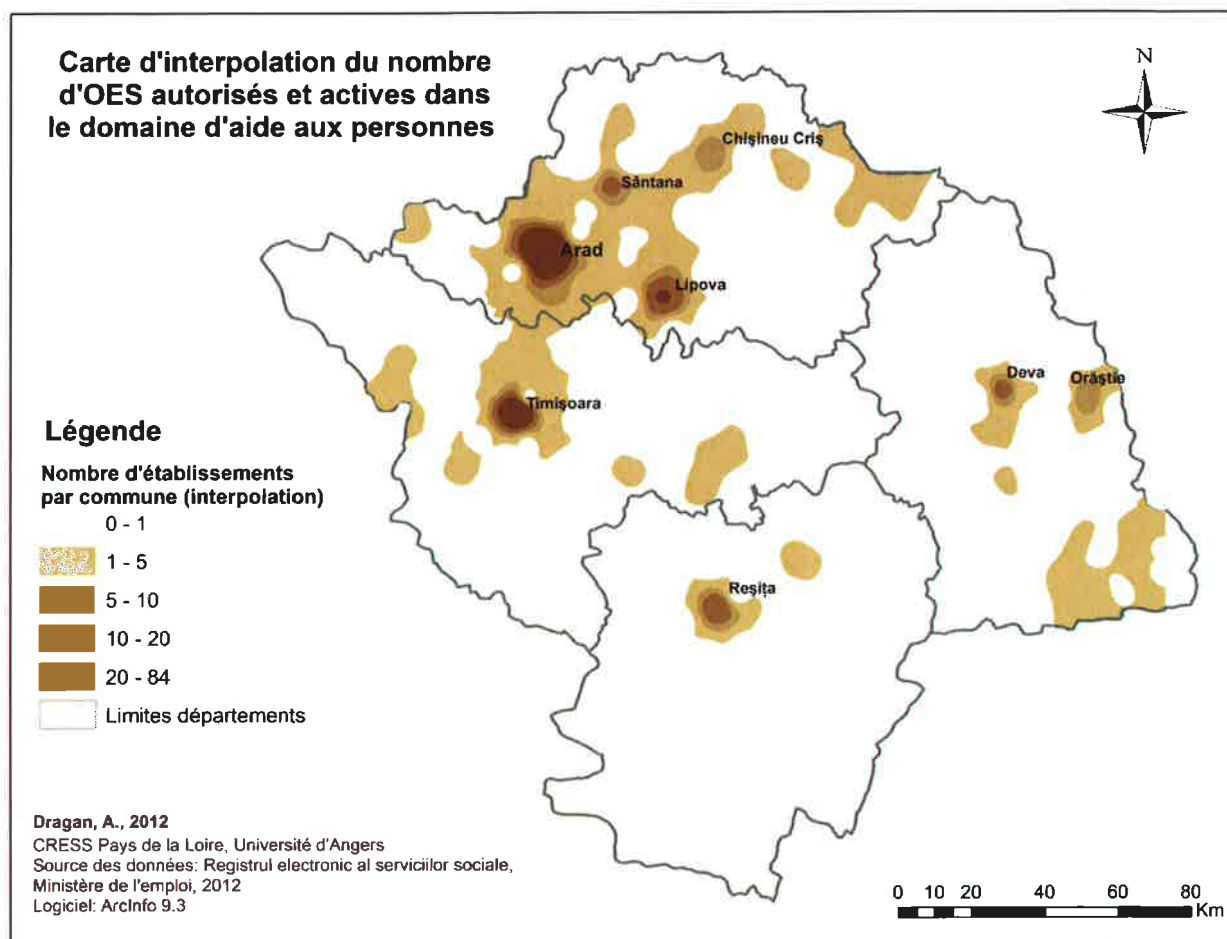
Document 6. Clivage Ouest-Est dans la Région de développement Ouest : le poids des OES religieuses parmi les structures de l'aide aux personnes .



La présence des ONG engagées dans l'aide aux personnes peut être considérée comme continue sur un axe Timisoara – Arad et quelques petits pôles comme Lipova, Sântana et Chişineu

Criş, des villes bien plus petites que d'autres de Hunedoara ou Caraş-Severin, les deux départements « désertifiés » de ces points de vue (Document 7).

Document 7. Carte d'interpolation du nombre d'OES actives dans le domaine de l'aide aux personnes.



Discussion. En quoi ce que travailler en Roumanie peut-il faire écho à d'autres tendances en Europe et dans le monde ?

La Roumanie n'est pas parvenue à résorber ses difficultés structurelles durant les 22 années de transition politique, économique et sociale de sa sortie du communisme. Comme de nombreux autres Etats centre européens, elle doit aujourd'hui faire face aux problématiques conjoncturelles de la crise économique et financière, cela au détriment des populations et des territoires les plus fragiles. Depuis 2007, le pays fait face à un tassement significatif des investissements directs étrangers, passant : de 7,15 mrds d'euros en 2007 à 1,9 mrds d'euros en 2011. Sa dette publique est

en hausse vertigineuse, passant de 12,6% du PIB en 2007 à 30,8% en 2010 ; elle atteint 98,605 Mds € en décembre 2011 (BNR, 2012), constituant un nouveau record historique¹⁵. De façon à limiter cet endettement, l'Etat a dès 2010 réduit de 25% le traitement des fonctionnaires et de 20% les pensions de retraite. Plus globalement, on constate une diminution du revenu salarial réel, qui pour un indice 100 en 2005 connaît une croissance jusqu'en 2008 (indice 145,7) suivie depuis d'une forte décroissance pour atteindre l'indice 138,2 en 2010. Par ailleurs, le système de protection en santé (Fleuret et Bioteau, 2011) , ainsi que de protection sociale, ont fait l'objet de nouvelles conventions de remboursement.

Sur le plan humain, la Roumanie subit depuis 2002 une émigration massive de sa jeune population, avec un solde négatif de 2,6 millions de personnes, et encore : le décalage étant beaucoup plus large si l'on parle de résidents effectifs en Roumanie. La baisse de population relève d'enjeux complexes, liés à la fois aux problèmes économiques et sociaux de la transition (à partir de 1990), mais aussi à l'émigration qui comme toujours affecte plus particulièrement les classes d'âges les plus jeunes, et accroît les problèmes de vieillissement. Le nombre de familles séparées par le départ de l'un voire des deux membres du couples ne cesse de s'accroître. Il n'est pas rare jusqu'en 2010 de rencontrer des grands-parents ayant la charge de leurs petits-enfants, leurs parents étant partis à l'étranger. Ainsi, en 2010, pour la première fois depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, moins de 200.000 nouveaux nés sont enregistrés.

Le remodelage qu'a connu le pays est essentiel pour comprendre à la fois les craintes et les attentes fortes autour de l'Economie Sociale. Ainsi, les coopératives agricoles, présentes à peu près dans chaque village, ont aujourd'hui presque entièrement disparu. Les autres coopératives (de consommation et d'artisanat), très puissantes il y a 22 ans, sont en crise... En revanche, des structures interdites durant la période communiste (associations, fondations, institutions financières non-bancaires) ont connu un réel renouveau. Le 12 avril 2012, le Ministre roumain de l'agriculture déclarait qu'« *après 20 ans d'émiettement agricole, il faut qu'on voie que Ceausescu n'a pas été idiot avec l'association coopérative et que sans cette association nous gaspillons le potentiel agricole* » (www.mediafax.ro).

¹⁵

Il s'agit néanmoins encore de la plus faible dette extérieure par habitant de l'UE, soit environ 4.500 €. Mais cela explique des pressions financières liées au remboursement de la dette à partir de 2012, qui correspond à l'année des premiers remboursements de dettes (qui sont appelés à se renforcer en volume jusqu'en 2019). Ces pressions semblent d'ores et déjà se traduire par l'instabilité politique du moment : tentative de destitution du Président T.Basescu en juillet dernier.

Ce contexte interroge les outils à disposition de l'Etat pour faire face non pas à la crise mais bien aux différentes crises qui l'affectent lui, et sa population. Malgré des tentatives politiques réitérées de réduction des disparités régionales (durant la période communiste, et depuis lors avec la régionalisation), la Roumanie connaît toujours, et de plus en plus, de forts contrastes de développement entre rural et urbain, Ouest et Est, et même infrarégionaux. Les perspectives d'investissement en infrastructures routières et ferroviaires, ou dans le secteur tertiaire, favorisent globalement les grandes villes, ainsi que les zones frontalières de l'Ouest, au contact des marchés occidentaux. Les chances de réduire les écarts sont encore moindre à courts et moyens termes.

Bibliographie indicative :

- Atlasul Economiei Sociale, 2011, FDSC
- BALOGH, M., (2008), « The role of Romanian NGOs in the democratization process of the society after 1990 », in Osborne, S.P., (ed.), *The Third Sector in Europe. Prospects and challenges*, Routledge, pp. 53-66.
- BARBU, E. (1996), *Din istoria cooperatiei de consum si de credit din România*, Craiova, Ed. Scrisul Românesc
- BOCANCEA, C., (1998), *La Roumanie du communisme au postcommunisme*, L'Harmattan, Paris, coll. « Le monde en transition ».
- BOIA, L., 2012, *România, țară de frontieră a Europei*, Humanitas, Bucarest, 365 p.
- CACE, S. et all., (2010), *Economia Socială în România – două profiluri regionale*, Expert, Bucuresti, 242 p.
- CZIKE, K., KUTI, E., (2006), *Onketesseg, jotekonysag, tarsadalmi integracio* [Volunteering, Charity, Social integration], ouvrage consulté à Budapest (Corvinus), éléments traduits en anglais par les auteurs, cité dans Jenei, G., Kuti, E., 2008, « The third sector and civil society », in Osborne, S.P., (ed.), *The Third Sector in Europe. Prospects and challenges*.
- CRISTESCU, S. (2011), *Economia socială de piață*, Iași, Ed. Universității Alexandru Ioan Cuza , 196 p.
- CRIȘAN, I. (2010), *Cooperăția de Consum: evoluție, structuri, strategii de dezvoltare*, București, Ed. Universitară, 260 p.
- CRIȘAN, I. (2012), *Cooperăția de Consum: principii și valori ale cooperăției*, București, Ed. Universitară, 250 p.
- CRUCERU, D. (2009), *Cooperăția în România*, București, Ed. Artifex, 508 p.

- DRAGAN, A., (2012), *Le développement de l'Economie Sociale en Roumanie : quels enjeux et perspectives ? L'ESS française, une source potentielle de transfert d'innovation et de futur partenariat*, Mémoire de Master 2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables, Université d'Angers, (sous la direction de K.Féniès-Dupont et E.Bioteau), 125 p.
- EVERS, A., LAVILLE, J-L., (dir.) (2004), *The Third Sector in Europe*, Edward Elgar, Cheltenham (UK) & Northampton (MA-USA).
- GLEMAIN, P., BIOTEAU, E., DRAGAN, A., (2013), « *La microfinance dans la Roumanie en transition (et en crise). Intérêts et limites d'un secteur émergent, encore peu diffus.* », *Annals of Public and Cooperative Economics-CIRIEC Canada*, Vol. 84, issue 2, pp. 195-217, juin 2013 [Résumé en ligne], 13 mai 2013 : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/apce.12009/abstract>
- HEEMERYCK, A., (2006), « Gouvernance démocratique, Etat et ONG en Roumanie: quelques éléments de clarification autour de l'introduction d'une loi de transparence », *L'Homme et la société*, 1/2006 (n° 159), p. 175-190
- HEEMERYCK, A., (2011), *Les ONG de démocratisation en Roumanie*, *Multitudes* 4/2011 (n° 47), p. 62-70
- JALOWIECKI, B., (1992), « La naissance de la démocratie dans la Pologne locale », *Strates* n°6, [En ligne], 22 novembre 2007 : <http://strates.revues.org/3013>
- JENEI, G., KUTI, E., 2008, « The third sector and civil society », in Osborne, S.P., (ed.), *The Third Sector in Europe. Prospects and challenges*, Routledge, pp. 9-25.
- KUTI, E., 1996, *The Non-Profit Sector in Hungary*, Manchester University Press.
- LAMBRU, M., 2010, *Economia socială și problematica vârstei a treia*, FDSC, 130 p.
- LEŚ, E., JELIAZKOVA, M., (2007), *The social economy in Central East and South East Europe, The Social Economy – Building Inclusive Economies*, OECD, Danvers, pp. 189-209.
- MARIT, J.C., (1991), *L'aide des ONG à l'enfance en Roumanie en 1990*, La Documentation française, Paris, pp. 61-66
- MOLNAR, M., 1990, (éd. revue et mise à jour 1991), *La démocratie se lève à l'Est. Société civile et communisme en Europe de l'Est : Pologne et Hongrie*, Publications de l'I.U.H.E.I. - Genève, PUF, Paris, 387 p.
- O'BRIEN, T., (2007), *Shifting views of environmental NGOs in Spain and Romania*, *Southeast European and Black Sea studies*, Volume: 9, Issue: 1-2, pp. 143-160.
- OSBORNE, S.P., (ed.) (2008), *The Third Sector in Europe. Prospects and challenges*, Routledge Studies in the Management of Voluntary and Non-Profit Organizations, Routledge, Abingdon, London & New York, 373 p.

- MURESAN, S. (2003), *Economia socială de piață, Cluj-Napoca : Cartimpex*, 2003., 330 p
- PAUNA, C. (2000), *Economia socială de piață, Probleme economice*, No. 5-6-6, 134 p.
- PIROTTE, G., (2008), « La société civile roumaine post-communiste », *Autrepart*, 2008/4 n° 48, p. 153-164.
- PIROTTE, G., (2010), « La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement : Succès et ambiguïtés d'un concept en perpétuelle gestation », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n°7, 1er semestre 2010, mis en ligne le 03 juin 2010, [en ligne] : <http://regulation.revues.org/7787>
- PODOREANU, B. (2011), *Regimul Juridic al societăților cooperative*, thèse, Université de Bucarest
- RABONTU, C., et al. (2009), *Which is the evolution of the Third economic sector in the context of economic crisis in Romania?*, Industrial revolutions, from the globalization and post-globalization perspective, Vol III: Marketing, commerce and tourism and a new paradigm of change, pp. 224-231
- Rapport FDSC, 2011, *Mișcarea cooperatistă în România 2011*, 94 p.
- Rapport FDSC, 2010, *Romania 2010. Sectorul neguvernamental*, 134 p.
- Rapport Ministériel, 2010, *Raport de cercetare privind economia socială în România din perspectivă europeană comparată*, Ministère du Travail ; de la Famille et de la Protection Sociale, 103 p.
- Rapport Ministériel MMFPS, 2008, *Raportul Național Strategic privind Protecția Socială și Incluziunea Socială*, 46 p.
- Rapport USAID: 2011 CSO Sustainability Index for Central and Eastern Europe and Euroasia 15h edition, pp. 159-166
- REY, V., et al., (2007), *Atlas de la Roumanie*, Montpellier, CNRS-GDRE S4/Paris, La Documentation française.
- SAULEAN, D., EPURE, C., (1998), *Defining the Nonprofit Sector: Romania, The Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector*, Project Series, No.32.
- STRAIESCU, I. (2007), *Managementul ONG*, Bucuresti, Ed. Didactică și Pedagogică, 243 p.
- United Nations, (2003), *Handbook on Non-Profit Institutions in the System of National Accounts*, New York.
- VÎRJAN, D., (2011), *Economia socială și piața muncii în contextul actual (L'économie sociale et le marché du travail dans le contexte actuel)*, Revista de Economie Socială, nr. 1, 2011, Tamangiu, Iasi, Roumanie, pp. 119-135

- VIRJAN, D. (2005), *Economie si politici sociale*, Bucuresti : Ed. ASE , 2005., 448. P.
- VLĂSCEANU, M., (1996), *Sectorul non-profit. Contexte, organizare, conducere*, Panaidea, Bucuresti, 130 p.
- VLĂSCEANU, M., (2010), *Economie socială și antreprenariat social. O analiză a sectorului non-profit*, Polirom, Iași, 205 p.
- ZAMFIR, E., FITZEK, S., (2010), *Economia socială, soluție la incluziunea socială pe piața muncii (L'économie sociale, solution pour l'inclusion sociale sur le marche du travail)*, Revista de Economie Sociala, nr. 1, 2011, Tamangiu, Iasi, Roumanie, pp. 1-19.
- ZAMFIR, C., et all, (2007), *Enciclopedia dezvoltării sociale (L'encyclopédie du développement social)*, Polirom, Iași, 612 p.

- Décret 401 /1961
- HG 829/2002 concernant le Plan national anti-pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale
- L1/2005, art. 7, al. 1
- L 122/1996 Art 1, L 540/2002 Art 1
- OUG 99/ 2006, Art. 334 lit. A
- Registrele BNR
- Registre National ONG, Ministère de la Justice

www.carp-omenia.ro

www.uncar.ro

www.mediafax.ro